

LE GESTE DE TRI

1 DEFINITION

Le geste de tri est le geste indispensable que nous adoptons en tant que citoyens lorsque nous trions nos déchets recyclables. Ce geste de tri est connu **sur tout le territoire français** et existe également dans un très grand nombre de pays dans le monde **afin de permettre le recyclage de ces matières et de limiter l'extraction des ressources non-renouvelables dans les milieux naturels.**

2 UN PEU D'HISTOIRE

Le tri des déchets n'est pas une invention du XXI^{ème} siècle.

A la **préhistoire**, une partie des déchets étaient réutilisés pour devenir de nouveaux objets. On peut prendre l'exemple des ossements ou de l'ivoire qui devenaient ensuite des ustensiles tel que des aiguilles ou encore des couteaux.

La mise en place du tri de manière obligatoire est apparue en **1883** (premier arrêté le 24 novembre 1883) avec le préfet de la Seine, **M. Eugène Poubelle**, qui, par glissement sémantique, donna son nom aux récipients obligatoires de collecte de trois types de déchets : les bio-déchets (matières organiques putrescibles), les papiers et chiffons, le verre et la faïence. Cette obligation de collecte avait **trois objectifs**.

D'une part, la **réutilisation des déchets putrescibles pour faire de l'engrais** afin de nourrir les terres agricoles du bassin parisien et ainsi d'augmenter les productions de céréales pour une population déjà grandissante (on incorporait aux bio-déchets les coquilles d'huitres concassées comme apport minéral pour les sols).

D'autre part, **réutiliser** les chiffons, le papier, le verre et la faïence après collecte par le « Chiffonnier » et **revendre** à différente entreprise tel que le papier pour la cartonnerie ou les chiffons pour les papeteries.

Enfin, cette collecte des déchets avait **un but d'hygiène et de salubrité publique** dans une ville de Paris qui comptait déjà 2 millions d'habitants pour Paris Intramuros.

Cette obligation de tri des déchets ne sera que partiellement respectée et profondément bouleversé avec l'avènement de la société de consommation et la modification profonde des habitudes de consommation des individus.

Le métier de « Chiffonnier », l'ancien collecteur de ses matières issues du tri, disparaît, et les collectivités s'emparent de la gestion des flux de déchets des villes et des campagnes.

C'est en 1974, un an après le premier choc pétrolier, que le tri des déchets est instauré sur tout le territoire français.

3 POURQUOI ON TRIE ?

On peut souligner quatre raisons principales au geste citoyen de tri des déchets :

Trier puis recycler, c'est préserver nos ressources naturelles ;

Les ressources naturelles utiles à la production des biens et services de notre société sont limitées. En triant puis recyclant ces matières, on limite l'extraction de nouvelles matières premières issues des milieux naturels et on retarde ainsi l'épuisement de ces ressources naturelles.

Trier puis recycler, c'est limiter les émissions de gaz à effet de serre ;

En 2020, le recyclage des emballages ménagers en France a permis d'éviter 1,6 millions de tonnes de CO₂¹, soit l'équivalent de 780 000 voitures en circulation pendant un an. Par exemple, pour une tonne de bouteilles et flacons en plastique PET (Polytéréphtalate d'éthylène) recyclée, c'est 2,29 tonnes équivalent CO₂ d'économisés par rapport à 1 tonne de plastique PET issus directement de la pétrochimie.

Trier puis recycler, c'est économiser de l'énergie ;

On utilise plus d'énergie à extraire des matières premières issues des milieux naturels qu'à recycler des matériaux déjà existant². Cela est amplifié par la raréfaction des ressources et les difficultés technologiques pour trouver ces ressources et les extraire dans des conditions économiques acceptables.

Trier puis recycler s'est soutenir l'économie et l'emploi localement.

Depuis 1992, la collecte sélective, le tri et le recyclage des emballages ont permis la création de 28 000 emplois directs³ en France. En 2018, 84% des emballages collectés ont été recyclés en France, 15% en Europe, et 1% ailleurs dans le monde⁴.

¹ Source : Rapport Annuel CITEO 2020

² Source : Rapport FEDEREC/ADEME (mai 2017) : <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-28012-etude-federec-bilan-recyclage-france.pdf>

³ Source FEDEREC 2019

<https://federec.com/FEDEREC/documents/CPfederecanouveaueambassadriceduGlobalRecyclingDayFev20191284.pdf>

⁴ Source : CITEO : « Comment fonctionne le recyclage des emballages hors de nos frontières ? », 5/09/2019

4 MAILLON D'UNE CHAÎNE VERS UNE ÉCONOMIE PLUS CIRCULAIRE

Comme les centres de tri, **le geste de tri est un maillon essentiel de la chaîne** pour recycler un pourcentage toujours plus important des emballages et des déchets que nous jetons tous les jours.

Sans le geste du citoyen, les collectivités locales ne pourraient pas s'organiser pour collecter ces matériaux, les centres de tri n'auraient pas de raisons d'exister et les recycleurs implantés sur le territoire ne pourraient recycler ces matières qui participent à l'émergence d'une économie plus soutenable.

5 INITIATIVES EN FAVEUR DU GESTE DE TRI

Afin d'encourager les citoyens à trier, plusieurs initiatives ont vu le jour ces dernières années :

- Depuis 2010, le programme « **Chaque canette compte** » initié par l'association MPE La Boite Boisson a permis de collecter 96 millions de canettes et de sensibiliser 28 millions de personnes en France. Que ce soit sur des lieux de consommations réguliers (restaurants universitaires, d'entreprises, équipements sportifs...) ou à l'occasion de grands événements (24h du Mans, Grande Braderie de Lille, Tour de France...) « Chaque canette compte » propose des équipements de tri et de communication pour assurer un recyclage maximum des canettes mises en vente.
- CITEO et la Fédération des Entreprises de Beauté (FEBEA) ont dévoilé en 2017 une campagne de communication vidéo intitulée « **keskistri dans la salle de bain** », afin d'augmenter le taux de recyclage des emballages de cosmétiques et produits d'hygiène.

Voir les 6 vidéos sur <https://www.youtube.com/watch?v=TyMqHS8bThw&list=PLjbgKL96qcynMd-gRR0-dV4H65mTuJ9fE>

- 185 stations **Trilib'** sont mises en place par CITEO et la Mairie de Paris⁵, afin de rendre le tri accessible, visible et facile en agglomération. Le dispositif consiste en des îlots de tri de couleur jaune permettant de déposer tous les papiers et emballages (cartons, plastique, métal) et des îlots blancs pour le verre. Les stations sont collectées deux fois par semaine et nettoyées régulièrement.



⁵ Source : <https://www.paris.fr/equipements/trilib> au 23/08/21.